



Projet de procès-verbal

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE samedi 16 décembre 2023

Centre Sportif de Normandie, rue de la Vallée – Houlgate (14510)

Élus présents :

CHORFI Bachir (Président)
BLIN Véronique (Secrétaire Générale)
PITHON Anni (Vice-Président)
LAFONT Gérard (Vice-Président)
BARKA Saïd (Vice-Président)
BONNET Frédéric (Trésorier Général)
GONZALES Laurent (Trésorier Général Adjoint)
CLAIN Jean-Paul (Secrétaire Général Adjoint)
DUHEM Michel (Membre)
DIGNOIRE Philippe (Membre)

Élues absentes excusées :

MAAROUF Asmae (Membre)
VASTEL Chrysis (Membre)

Assistaient à l'AGO :

DENISE Dominique (responsable commission organisation)
ZAMMIT Jocelyn (Responsable Régional des Grades Karaté)
BENEITO Corinne (Secrétaire Administrative)
BENZAZZI Kader (DTR)
MOTTE Maurice (Vice-Président Honoraire)

Clubs présents ou représentés :

760017 KC SOTTEVILLAIS
760018 ETOILE SPORTIVE ARQUAISE
760028 CLUB SPORTIF ET MARTIAL DE PETIT-QUEVILLY
760032 SHOTOKAN KARATE ELBEUF
760033 KARATE ST VALERY EN CAUX
760082 AL DE TOURIVILLE LA RIVIERE
760641 ENTENTE SAINT PIERRAISE
760657 ST ETIENNE DU ROUVRAY K CLUB
760691 KARATE CLUB PENLY
760703 KARATE SEINOMARIN
760744 ODA KARATE DO
760753 KRAV MAGA TEAM RG
760761 USSJ KARATE NIHON TAI JITSU
270004 SAINT MARCEL KARATE
270019 ACQUIGNY KARATE CLUB
270021 KARATE CLUB PACEEN
270030 KARATE CLUB BERNAY
270607 KUNG FU LE NEUBOURG
270637 KIOKUSHIN FIGHTING TIGER VERNEUIL
270639 ASSOC KARATE CLUB DU ROUMOIS
270647 KARATE CLUB TOURVILLAIS 27
270677 KRAV MAGA DEFENSE SYSTEME 27

140022 SHOTOKAN BAYEUX
140042 ENTENTE SPORTIVE FALAISIENNE KARATE
140606 CLUB ARTS MARTIAUX DE VASSY
140618 KARATE CLUB DE L'ESTUAIRE
140631 KARATE CONTACT CAEN SUD
140643 TOUQUES SHOTOKAN KARATE
140653 COURTONNE GLOS KARATE DO
500008 FRANCE SHOTOKAN KARATE DO ST LOIS
500009 GRANVILLE KARATE KAI
500632 DOJO SAINT LOIS
500639 DONVILLE KARATE DO
610111 KARATE TAI JITSU FLERS
610618 KARATE DO SELF DEFENSE ALENCON
610619 CLUB ECOUCHE KARATE
610628 SHUKOKAI KARATE DO MORTAGNE AU PERCHE

L'ordre du jour est le suivant :

Accueil / **émargement 9h00 / 9h30**

Assemblée Générale Ordinaire

- 1) Allocution d'ouverture du Président
- 2) Adoption des Procès-Verbaux des Assemblées Générales Ordinaire et exceptionnelle du 10 décembre 2022 (vote)
- 3) Rapport moral du Président (vote)
- 4) Rapport d'activité de la Secrétaire Générale (vote)
- 5) Rapport du Directeur Technique Régional (vote)
- 6) Rapport du Trésorier sur la situation financière de la Ligue Régionale et présentation des comptes
- 7) Approbation des comptes de l'exercice clos 2022/2023 (vote)
- 8) Fixation du tarif des entrées aux compétitions régionales (vote)
- 9) Fixation des droits d'inscription aux compétitions régionales (vote)
- 10) Adoption du Budget prévisionnel 2023/2024 (vote)
- 11) Questions diverses

1) Allocution d'ouverture du Président

Le Président salue les membres de l'assemblée et les remercie de leur présence. Il se réjouit de les retrouver au sein d'un magnifique amphithéâtre.

2) Adoption des Procès-Verbaux des Assemblées Générales Ordinaire et exceptionnelle du 10 décembre 2022 (vote)

Nous allons commencer par l'adoption des procès-verbaux de l'Assemblée Générale ordinaire et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre 2022.

Avez-vous des remarques :

Question dans l'Assemblée : n'ayant pas été présent lors de ces assemblées, vu que c'était les Grands Electeurs, est-on en droit de voter ces procès-verbaux ?

Le Président : avec l'adoption des statuts par l'assemblée générale fédérale, nous pensions en effet que les nouvelles dispositions statutaires ne prendraient effet qu'à compter de la prochaine olympiade. Or, la direction juridique de notre Fédération a demandé aux Ligues Régionales de les soumettre à leurs membres dès 2022. Ces derniers ont immédiatement pris effet après leur adoption et ce en cours d'olympiade.

Une des conséquences porte sur la fin anticipée du mandat des représentants départementaux, à notre présente assemblée générale ordinaire. Désormais ce sont les clubs qui sont directement conviés pour les assemblées générales de la Ligue régionale. Nous nous retrouvons donc dans une situation singulière. Vous n'étiez pas forcément présent lors des Ag du 10 décembre 2022 mais la règle veut que les procès-verbaux soient validés la 1^{ère} année après l'AG et donc pour le coup on est tenu de vous les soumettre ce jour.

B. KRON : une remarque ; d'un point de vue légal, j'ai interrogé un ami avocat, tous les Présidents de clubs peuvent donner leur avis sur le compte rendu, mais seuls peuvent les approuver ceux qui étaient présents à ces Assemblées Générales.

Le Président : On le précisera dans le procès-verbal.

La majorité des « anciens grands électeurs » présents et des représentants des clubs prennent part au vote.

Résultat du vote :
Adoption à l'unanimité

3) Rapport moral du Président (vote)

Nous nous retrouvons aujourd'hui dans un format qui nous est plus familier et bien plus démocratique pour aborder notre dernière assemblée générale ordinaire de cette olympiade. La prochaine sera en effet une assemblée générale électorale.

Vos comités départementaux ont eu l'occasion de vous livrer des informations sur la Loi « Sport » du 2 mars 2022 qui a modifié plusieurs dispositions touchant à la gouvernance des Fédérations.

Les Ligues régionales sont également concernées. Nous avons dû adapter nos statuts et notre règlement intérieur afin de nous y conformer.

Les mandats du Président de la Fédération et des Présidents des Ligues régionales sont désormais limités à trois.

A partir de 2028, la stricte parité sera la règle pour les Ligues régionales (dès 2024 pour notre Fédération).

Dès les prochaines assemblées générales électorales de la Fédération et des Ligues Régionales, les présidents des clubs éliront directement les membres des conseils d'administration et les Présidents.

Au niveau de la Fédération, des représentants des arbitres, des coaches et des athlètes seront élus par leurs pairs.

Cette olympiade restera dans nos mémoires collectives. La crise sanitaire qui a frappé le monde entier nous a forcé à nous adapter. Les orientations de notre fédération, au travers l'exonération du règlement de la cotisation fédérale, le transfert du DIF et du 4^{ème} Dan vers les comités départementaux, la baisse significative du nombre de licenciés, la baisse, puis la suppression des aides financières aux organes déconcentrés pour l'organisation de stages et la fragilité de la situation financière de la Ligue, dont nous avons hérité au début de notre mandat, nous ont conduit à prendre des décisions parfois difficiles pour relever un défi titanesque.

Nous avons placé notre assistante administrative, Corinne, en chômage partiel durant 7 mois. Alors que certains de vos représentants avaient souhaité que nous nous en séparions, nous avons au contraire œuvré pour préserver les emplois. Durant une saison entière, les indemnités

kilométriques des officiels, membres de l'organisation, juges et arbitres sont passées de 0,30 € à 0,13 € du kilomètre.

Nous avons eu davantage recours à la Visio pour nos échanges. Vos élus ne sont en très grande majorité, pas indemnisés pour leurs déplacements. Plusieurs d'entre eux ont opté pour les abandons de frais.

Un partenariat d'exception a été noué entre la Ligue régionale et le Comité départemental de Seine-Maritime.

Comme vous pouvez le relever, dans ce contexte inédit, nous avons agi en responsabilité et avons su nous réunir pour surmonter ces difficultés.

Je souhaite saluer l'engagement des nombreux bénévoles qui sont restés à nos côtés pour assurer l'ensemble de nos missions qui bénéficient aux licenciés.

Cette solidarité, ces efforts collectifs nous ont permis de faire face à ces violentes turbulences sans obérer la tenue des différentes manifestations régionales.

Nous avons veillé à ce que chaque décision soit marquée par le plus profond sens de la responsabilité éthique.

La rigueur de notre gestion a permis de retrouver une situation financièrement saine qui permet désormais de dresser quelques perspectives réjouissantes.

Nous avons terminé la saison 2023 avec une nouvelle hausse du nombre de licenciés qui la situe parmi les cinq meilleures saisons depuis 1964 !

Le nombre moyen de licenciés par club est de 55.

Je suis fier de collaborer avec les élus et les membres des équipes techniques et de l'organisation. Je leur fais confiance pour donner toute leur plénitude à nos valeurs et principes, source de notre contribution à la Ligue, de notre cohésion et de notre succès.

Au niveau de la Ligue, comme des comités et clubs, nous sommes confrontés à une crise inquiétante du bénévolat. Très souvent, les tâches sont assumées par un noyau réduit de personnes qui non seulement n'en tirent aucune gloire mais qui, parfois, sont confrontées aux réactions et aux attitudes déplacées de certaines personnes.

Notre réussite dépend du comportement de chacun d'entre nous.

Je tiens à leur dire tout mon profond respect et ma sincère reconnaissance. On se bat et on ne lâche rien. Que de chemin parcouru depuis 2020, comme celui qui nous attend encore.

Par chance, les élus sont unis et motivés. Cela nous aide à avancer et cela conforte mon bonheur de servir avec eux les clubs et licenciés normands.

Je tiens à vous remercier de votre confiance.

Résultat du vote :
Adoption à l'unanimité

4) Rapport d'activité de la Secrétaire Générale (vote)

V. BLIN :

Le comité directeur s'est réuni à trois reprises durant la saison 2022/2023

- le 8 avril 2023
- le 24 juin 2023

- le 18 novembre 2023

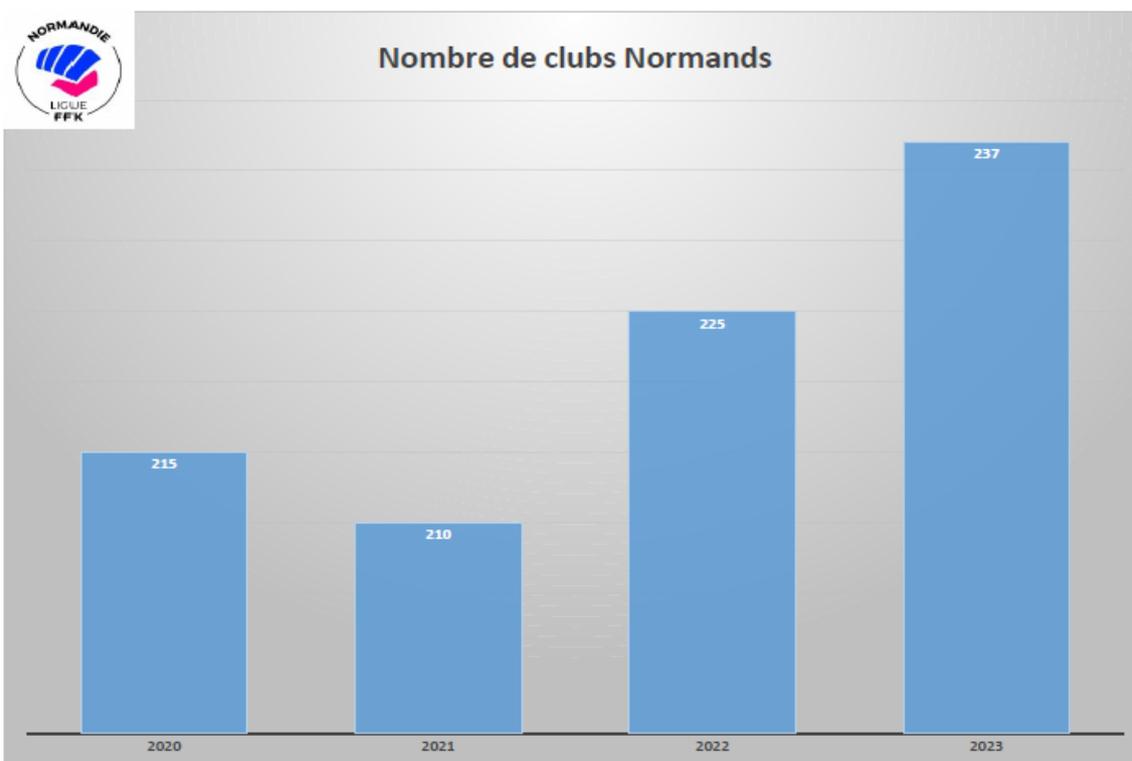
Nous avons participé au village des sports dans le cadre du « sport pour tous » au parc expo de Rouen, avec des démonstrations :

- Karaté kata
- Krav Maga
- Wushu
- Karaté Kyokushinkai

Avec une animation de Taïko (tambours japonais) assurée par Michel RIBAL qui a été très remarquée et appréciée des visiteurs, tout au long du week-end.

Lecture directe des tableaux suivants :

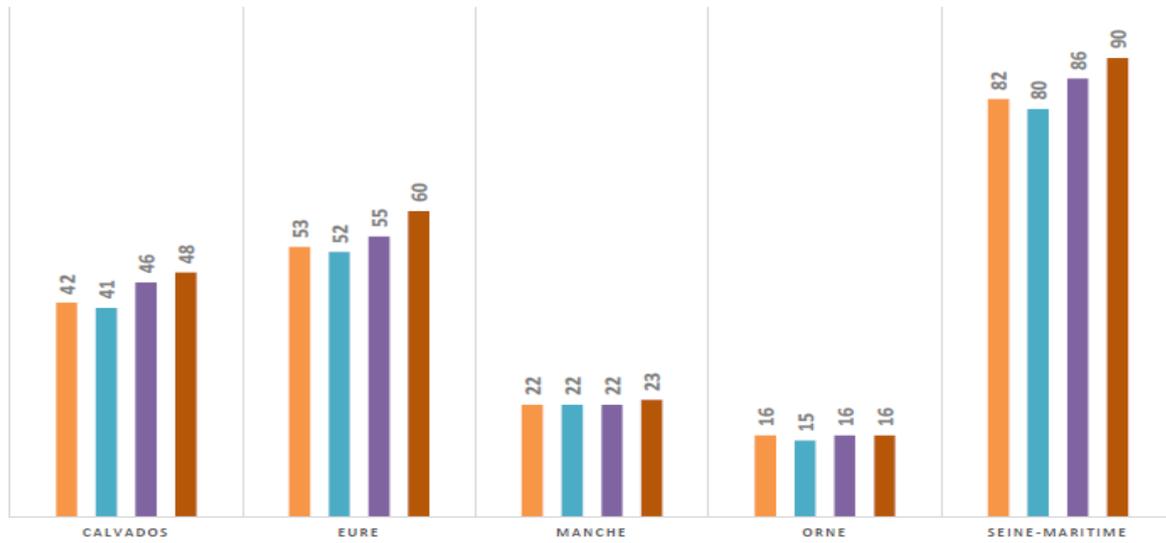
LES STATISTIQUES



LES STATISTIQUES

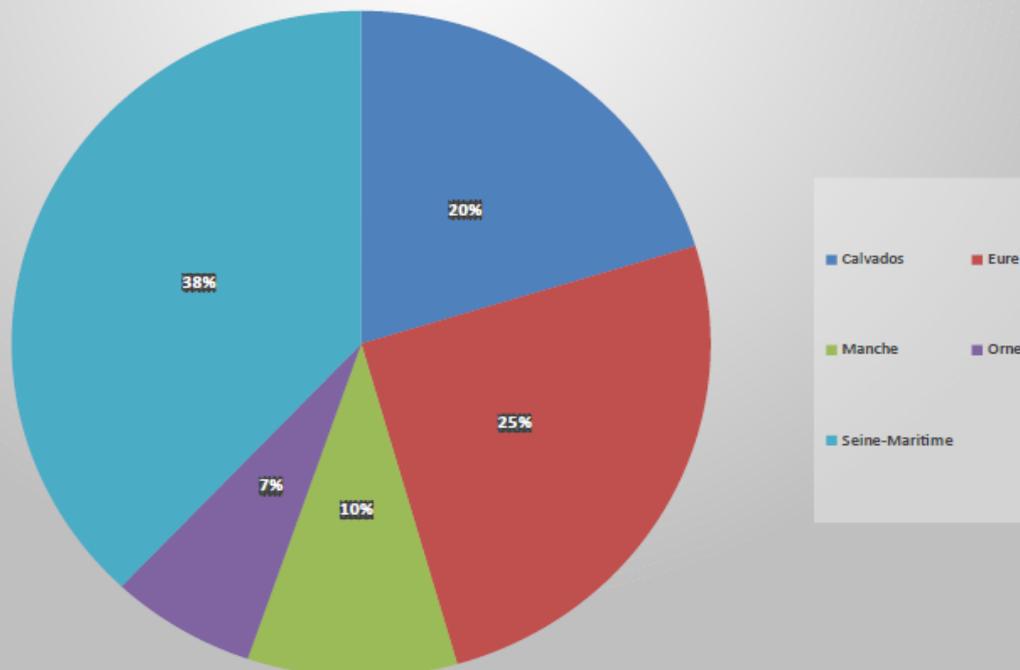


EVOLUTION DU NOMBRE DE CLUBS PAR DÉPARTEMENT DE 2020 À 2023

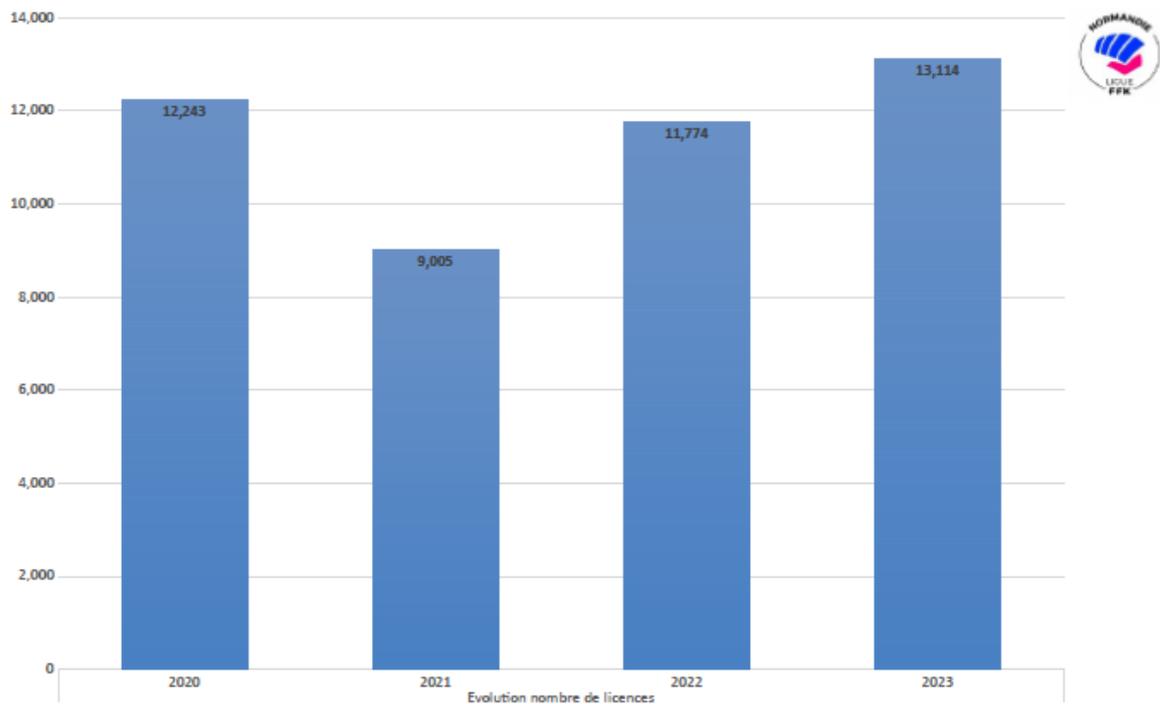


LES STATISTIQUES

REPARTITION DES CLUBS PAR DEPARTEMENT EN 2023



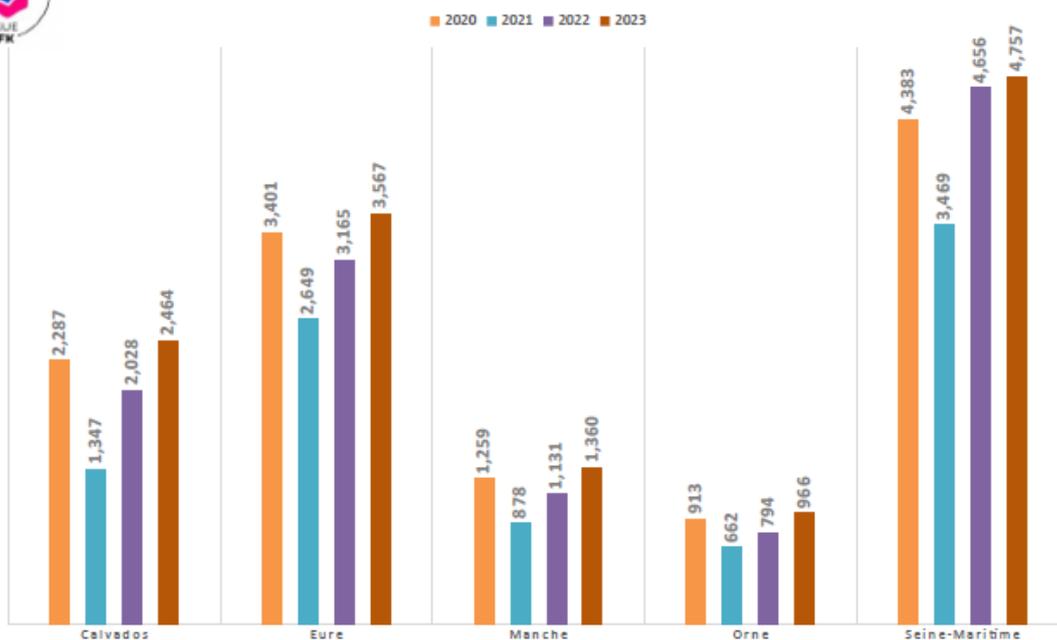
LES STATISTIQUES



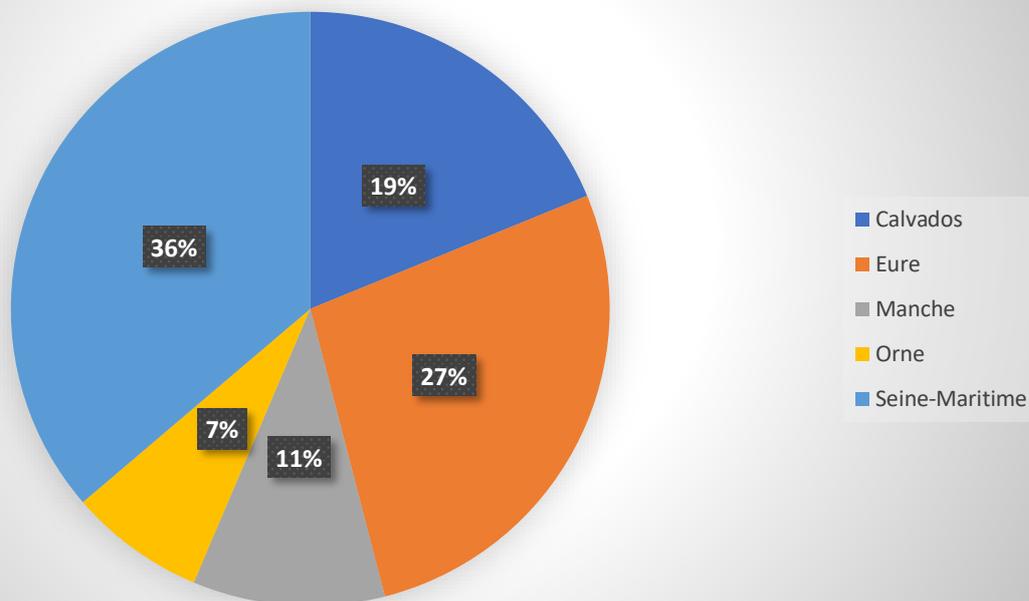
LES STATISTIQUES



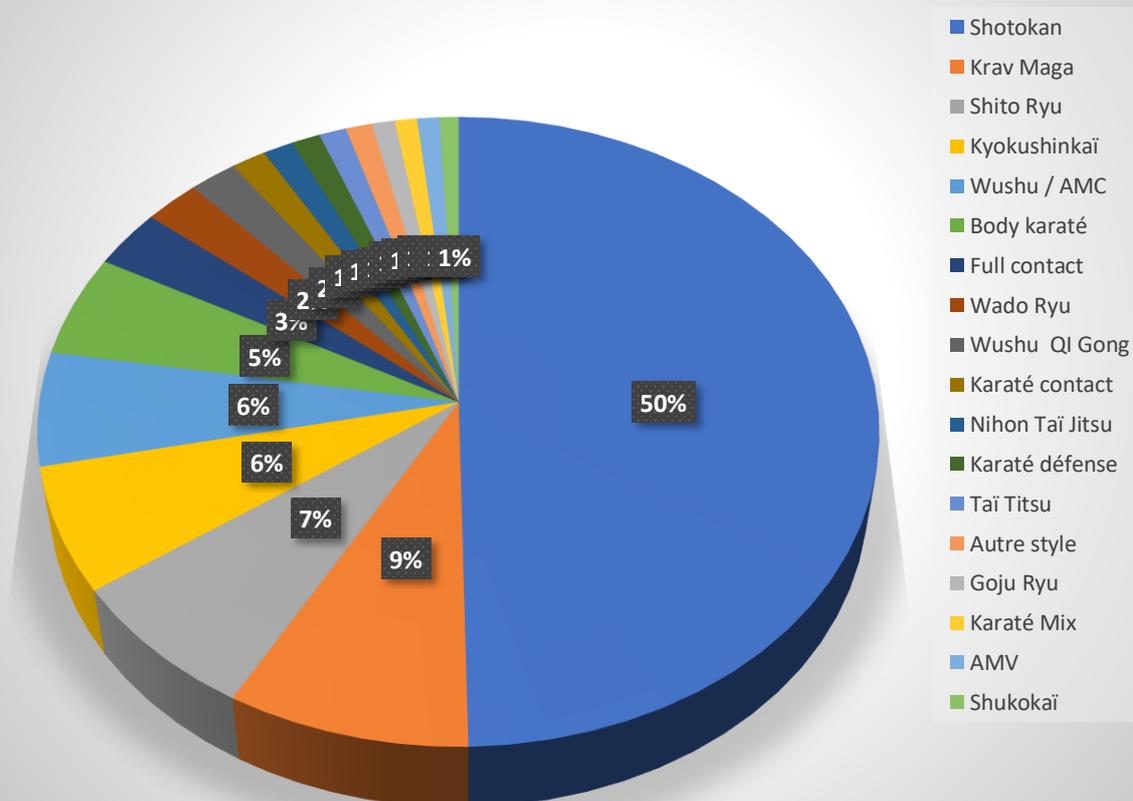
Evolution du nombre de licenciés par département



Répartition des licenciés par département en 2023



Disciplines / styles comptant plus de 100 licenciés en 2023

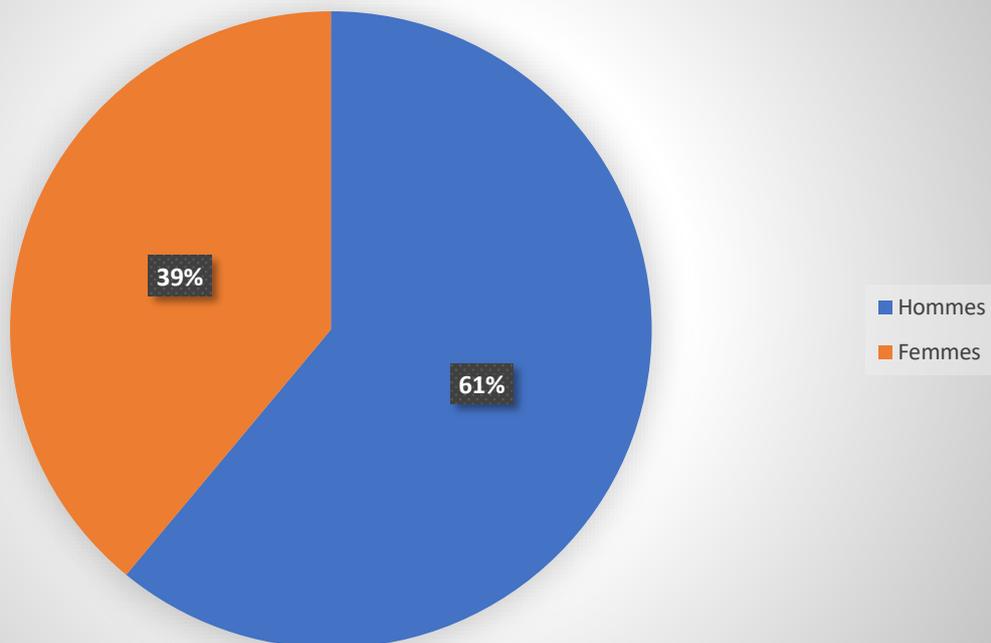


LES STATISTIQUES – plus de 100 licenciés

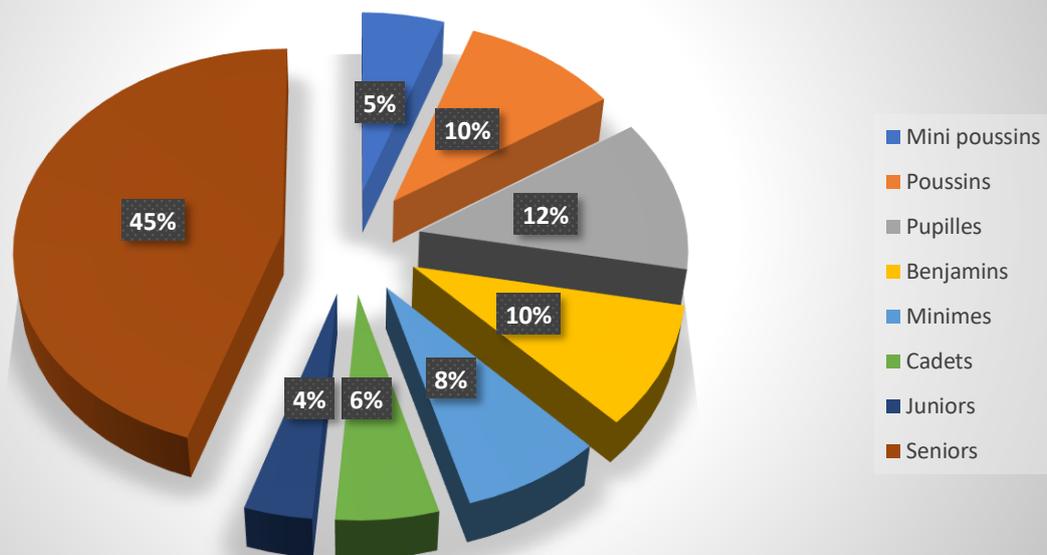
Shotokan	6 246
Krav Maga	1 077
Shito Ryu	894
Kyokushinkai	805
Wushu / AMC	733
Body karaté	656
Full contact	378
Wado Ryu	294
Wushu Qi Gong	253
Karaté contact	184
Nihon Tai Jitsu	161
Karaté défense	152
Tai Titsu	144
Autre style	139
Goju Ryu	122
Karaté Mix	118
AMV	117
Shukokai	102



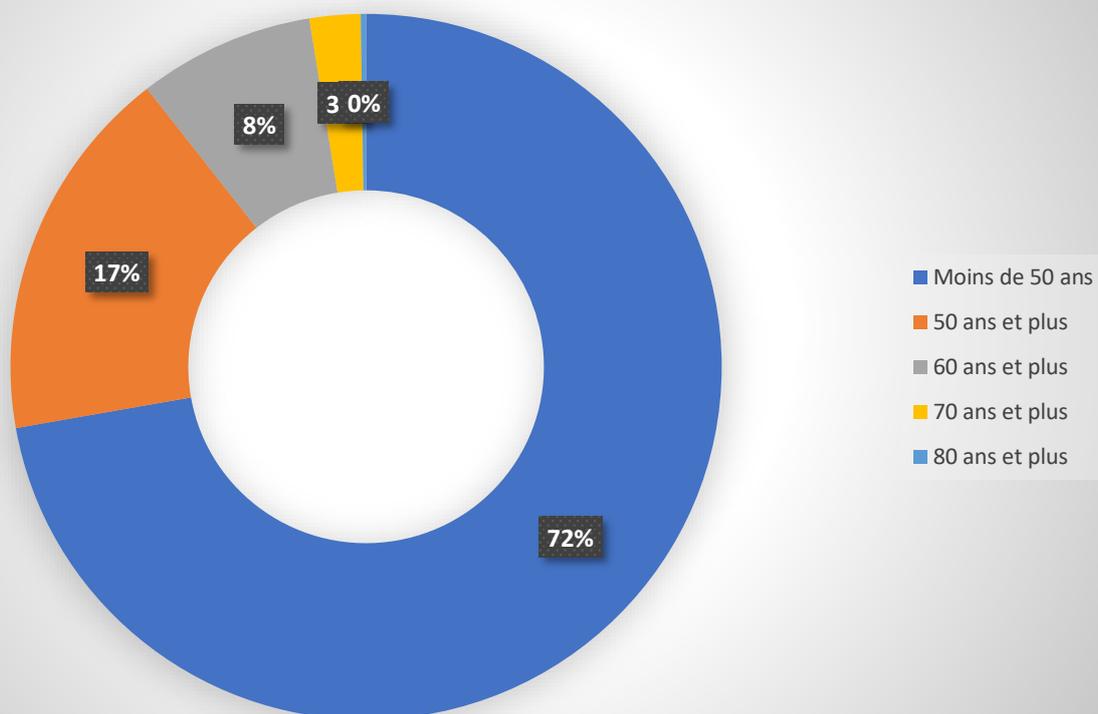
2023 - répartition femmes / hommes



2023 - répartition des licenciés par catégorie d'âge



Répartition par tranche d'âge



rang	Dept.	saison 2021/2022	Nbre lic.	rang	Dept.	saison 2022/2023	Nbre lic.
1	76	OKINAWA KARATE CLUB	728	1	76	OKINAWA KARATE CLUB	460
2	76	KRAV MAGA TEAM R.G	448	2	76	KRAV MAGA TEAM R.G	425
3	27	SAINT MARCEL KARATE	266	3	27	SAINT MARCEL KARATE	302
4	27	STADE PORTE NORMANDE VERNON	199	4	27	STADE PORTE NORMANDE VERNON	202
5	76	CL SP MARTIAL PETIT QUEVILLY K	162	5	14	CAL KARATE LISIEUX	185
6	76	KARATE CLUB SOTTEVILLAIS	155	6	14	KYOKUSHIN KAI KAN BAYEUX	184
7	14	KYOKUSHIN KAI KAN BAYEUX	152	7	50	GRANVILLE KARATE KAI	165
8	50	A S HAINNEVILLAISE SECT KARATE	150	8	27	KYOKUSHIN TORA SENSHI	156
9	14	CAL KARATE LISIEUX	140	9	61	KARATE TAI JITSU FLERS	155
10	27	SEN KARATE LOUVIERS	140	10	14	KARATE KONTACT CAEN SUD	154
11	50	GRANVILLE KARATE KAI	139	11	50	ASSOCIATION SPORTIVE HAINNEVILLE	150
12	61	CENTRE DE KARATE NORMAND	136	12	27	AS SP GAILLON AUBEVOYE K CL	144
13	61	KARATE TAI JITSU FLERS	130	13	76	CL SP MARTIAL PETIT QUEVILLY K	141
TOTAL du TOP 13 LIGUE 2022:			2945	TOTAL du TOP 13 LIGUE 2023:			2823
2021/2022 → 12221 licenciés – 245 clubs				2022/2023 → 13 314 licences -242 clubs			

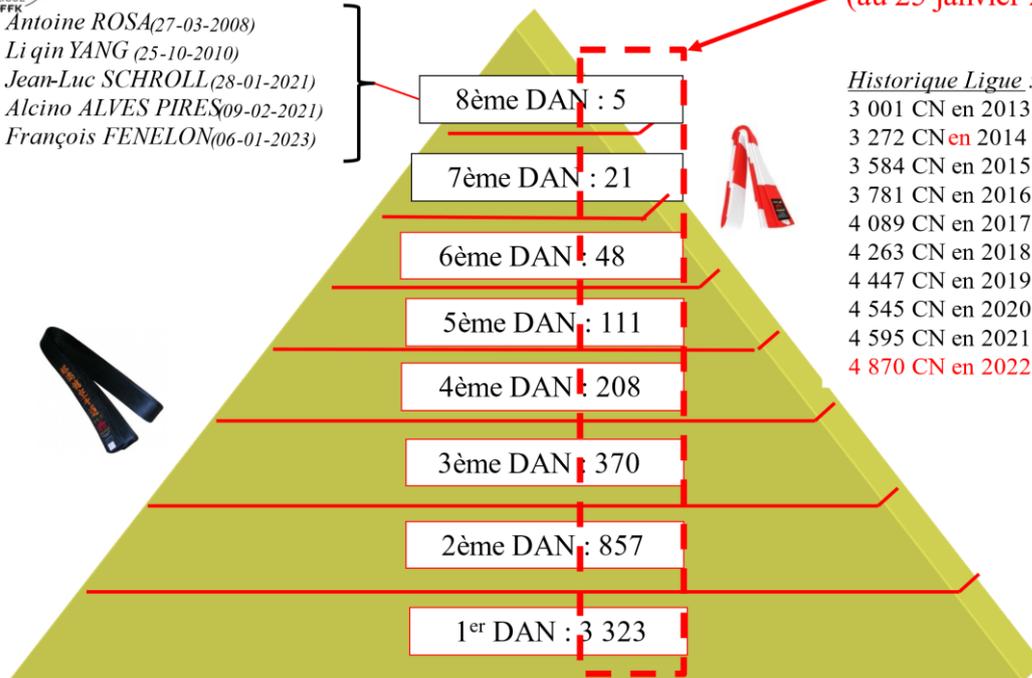
Résultat du vote :
Adoption à l'unanimité



Effectif ceintures noires NORMANDIE : 4 943

(au 25 janvier 2023)

- 1) Antoine ROSA (27-03-2008)
- 2) Li qin YANG (25-10-2010)
- 3) Jean-Luc SCHROLL (28-01-2021)
- 4) Alcino ALVES PIREZ (09-02-2021)
- 5) François FENELON (06-01-2023)



Historique Ligue :

3 001 CN en 2013
 3 272 CN en 2014
 3 584 CN en 2015
 3 781 CN en 2016
 4 089 CN en 2017
 4 263 CN en 2018
 4 447 CN en 2019
 4 545 CN en 2020
 4 595 CN en 2021
 4 870 CN en 2022

5) Rapport du Directeur Technique Régional (vote)

Après la perte de licences suite à la crise sanitaire, le retour à la normale s'est amorcé dès le début de la saison avec un record le 31 août dépassant les 13 000 licenciés.

Nous avons établi un calendrier sportif prévisionnel dès juillet 2023 et transmis aux présidents des départements normands pour validation avant diffusion aux clubs fin septembre.

L'ETR a repris progressivement ses activités, réunions techniques en visio-conférence, consultations, stages d'arbitrage avec les derniers changements du règlement, stages élites régionaux Kata et Combat avant la première compétition du calendrier régional.

Nous allons vous résumer par ce qui suit les différentes actions de la saison passée et celle à venir.

Manifestations sportives

Nous avons planifié un calendrier sportif avec neuf journées de compétitions, cinq sélectives, trois coupes régionales non sélectives en karaté, Wushu, karaté contact et le challenge des départements Normands sans oublier le championnat de France scolaire et universitaire à Deauville.

- Open de la ligue régionale KUMITE M/C/J/S/V –M/F - Le 4 décembre 2023 à Deauville
- Coupe de Normandie WUSHU - M/F à Lillebonne le 29 janvier 2023
- Coupe Elite/Honneur KATA- Pupilles /Benjamins à Louviers le 14 janvier 2023
- Coupe Elite/Honneur KUMITE - Pupilles/Benjamins à Louviers le 15 janvier 2023
- Open de la ligue Pupilles/Benjamins - KUMITE à Forges les Eaux le 4 février 2023
- Championnat de Normandie M/C/J/S - M/F-KUMITE Ind/Equ. à Forges les Eaux le 5 février 2023
- Championnat régional KATA M/C/J/S - M/F à Forges les Eaux le 26 février
- Coupe de Normandie Karaté contact à Forges les Eaux le 14 mai
- Challenge des départements à Petit-Quevilly le 11 juin 2023

Toutes les compétitions régionales se sont bien déroulées et dans de bonnes conditions avec le nouveau logiciel des compétitions permettant de visualiser les tableaux sur télé, avec une commission sportive formée sur ce mode de compétition comme au national.

Je remercie au passage les clubs qui nous ont accueillis. On note une forte participation des compétiteurs cela est due certainement aux deux années d'interruption COVID et à l'augmentation du nombre de licenciés de notre ligue cette saison.

Cependant une nette baisse du nombre d'arbitres d'où la fin tardive de quelques compétitions, le responsable d'arbitrage a mis en place un plan d'action pour remotiver les arbitres en titre et se rapprocher des écoles départementales pour en former d'autres.

Je peux m'avancer sur la bonne action puisque la coupe de Normandie du dimanche 3 décembre dernier à Deauville s'est déroulée sur 3 surfaces avec la présence de 30 arbitres pour 214 compétiteurs.

Après l'accord du Président pour le budget de fonctionnement technique du projet sportif, toutes les commissions ont été réactivées, les entraînements régionaux Kata et Combat avec déplacement de trois équipes pour le championnat de France des liguees, les stages experts notamment celui de Kancho KANAZAWA, les stages grades jurys et candidats, Le Body karaté avec une formation et examen du CBK à Lisieux et les stages vétérans cette saison.

Ceci dit, la ligue de Normandie décentralise de plus en plus de manifestations dans les 5 départements, comme promis lors des élections à la gouvernance de la ligue.

Bilan

Notre région affiche une bonne santé, le nombre de licenciés est en progression plus de licenciés que la saison précédente à cette date, la cohésion et la mutualisation entre les Comités Normands me semble saine. A noter l'enregistrement de nouveaux clubs qui porte le nombre de clubs à plus de 220 ce qui va augmenter le budget pour le fonctionnement.

Ce bilan de saison apparaît plus positif et présage de bonnes saisons à venir même si nous ne serons pas présents aux jeux de Paris 2024.

En conclusion, je tenais à remercier le Président, les membres du Bureau et la secrétaire Corinne Beneito, pour leur engagement et leur dévouement au service du karaté, même si je l'avoue, parfois ce n'est pas évident !

Prévisionnel 2023-2024

- Reconduction de l'ensemble de nos manifestations de la saison dernière (compétitions, formations et stages) avec trois lieux d'organisation Deauville, Louviers et Rouen sans le challenge des départements « Alcino Alves Pires » reporté à la saison prochaine en raison des élections.
- Organisation du 1^{er} Master Class des Experts Fédéraux en Normandie en 2024.
- Une information concernant le règlement des compétitions sélectives sauf l'Open Pupilles/Benjamins pour 2023-2024, deux divisions sans repêchage de Pupilles à vétérans.

Remarques :

Il paraît que nous ne faisons rien à la ligue et que la secrétaire ne sert à rien !!!!!

« L'adversité est un bon excitant pour la motivation »

Résultat du vote :

Adoption à l'unanimité

6) Rapport du Trésorier sur la situation financière de la Ligue Régionale et présentation des comptes

M. Bonnet : nous sommes contents d'avoir enfin une Assemblée Générale rassemblant tous les clubs normands. Auparavant, le fonctionnement voté en AG Fédérale excluait les Présidents de club non élus qui de ce fait n'étaient pas tous au courant de ce qui se passait. Aujourd'hui j'aurais voulu qu'il y ait plus de clubs présents, mais apparemment il y a eu des mots ou des sollicitations envers des clubs les invitant à ne pas se présenter à cette Assemblée Générale. Je ne sais pas si c'est un boycott, ce qui est leur droit, mais certains auraient dit que l'AG était annulée, ce qui est plus grave. En tous les cas, je suis un peu déçu que nous n'ayons pas plus de clubs présents ou représentés.

Je vais vous présenter le bilan de l'année et surtout ce qui s'est passé sur ces trois dernières années et tant pis pour les absents car ils sont concernés.

A notre arrivée en 2020, nous étions dans une situation financière catastrophique.

A notre première AG nous avons exposé les problèmes et donc cherché des pistes pour les résoudre.

Le Président du Comité de l'Eure, M. Thilliez a proposé de licencier nos deux salariées, bien entendu il n'en était pas question, même si l'approche purement simpliste et économique

peut se défendre, le licenciement d'une personne présentant une très importante ancienneté aurait lourdement pesé sur l'état de nos finances.

Lorsque je suis arrivé, j'ai fait un petit audit. Je ne suis pas comptable, j'ai juste géré en « bon père de famille ». J'ai pris toutes les dépenses et j'ai regardé.

Assurance siège, garages : cela nous coûtait plus de 1 000 €, un devis a été établi, nous sommes passés à 300 €.

Cabinet comptable KPMG : Cela nous coûtait plus de 5 000 €. Une négociation a été faite, la facture a été minorée de 50 %.

Machine à affranchir : Elle nous coûtait 800 € par mois. Comme vous le savez la plupart des courriers sont dématérialisés, la machine a donc été rendue, l'engagement étant sur 4 ans, cela figure encore sur le compte de résultat.

L'éclairage du siège social : Avec des factures d'électricité élevées, nous avons modifié les luminaires et posé une nouvelle génération de néons qui consomment beaucoup moins. Installation gratuite par un licencié du CSMPQ, nous avons juste réglé le matériel à un fournisseur d'électricité.

Abonnement téléphonique : des factures également très élevées aux alentours des 200€ par mois, après une renégociation nous avons obtenu un forfait de 70 €.

Partenaire financier : Nous avons travaillé avec 3T sports, rien à dire, très professionnel sauf qu'ils n'avaient pas les moyens de nous offrir ce que l'on est en droit d'attendre d'un prestataire de service et donc nous sommes partis dans la recherche d'un nouveau fournisseur, RDS, qui lui nous propose 3 000 € d'aide par an.

En plein COVID nous payions plein tarif les salaires de nos deux employées (Secrétaire, femme de ménage). A l'époque le gouvernement avait mis en place un dispositif qui permettait de diminuer de moitié les salaires en en prenant en charge l'autre moitié.

Rien n'avait été entrepris en Ligue, ce qui fait que nous avons perdu plusieurs mois.

Cependant, grâce à Jean-Paul Clain, qui a repris le dossier et fait le nécessaire pour que les salaires de Corinne et de la femme de ménage soient diminués, nous avons bénéficié d'une baisse salvatrice de nos charges salariales.

Je tiens à préciser que le dossier avait été amorcé par l'équipe précédente qui n'a pas pris la peine de le finaliser.

M. Kron : Sur les dépenses passées, il m'a été dit par plusieurs personnes que les remboursements kilométriques par l'équipe précédente avaient été diminués alors que le Président, le Secrétaire Général, le Trésorier, le DTL avaient doublé et voté par le Comité Directeur. Est-ce un mensonge ? j'aimerais bien savoir si cela est vrai ou pas.

M Bonnet : Je vous confirme, et j'en suis vraiment désolé pour les personnes qui ne sont pas présentes à cette AG par choix, que le Bureau de l'équipe précédente se faisait rembourser les frais kilométriques à 0.60 € du km alors que pour les autres personnes et arbitres étaient à 0,30 €. Il y avait de surcroît un zonage kilométrique (plafond).

Corinne notre secrétaire est susceptible de partir en retraite lors de la prochaine olympiade. Le comité directeur actuel qui gère la ligue a décidé d'approvisionner tout de suite au travers d'un livret A, le montant des indemnités qui devront être réglées au départ de Corinne. Ainsi les dirigeants de la ligue pour la future olympiade bénéficieront d'une trésorerie saine.

Dans notre souci de recherche de l'équilibre budgétaire, la grande majorité des élus du Comité Directeur pratique l'abandon de frais et ne perçoit donc aucun frais de déplacement.

De même, lors des réunions CODIR, nous déjeunons ensemble car cela fait partie de de la convivialité, mais nous payons chacun notre écot.

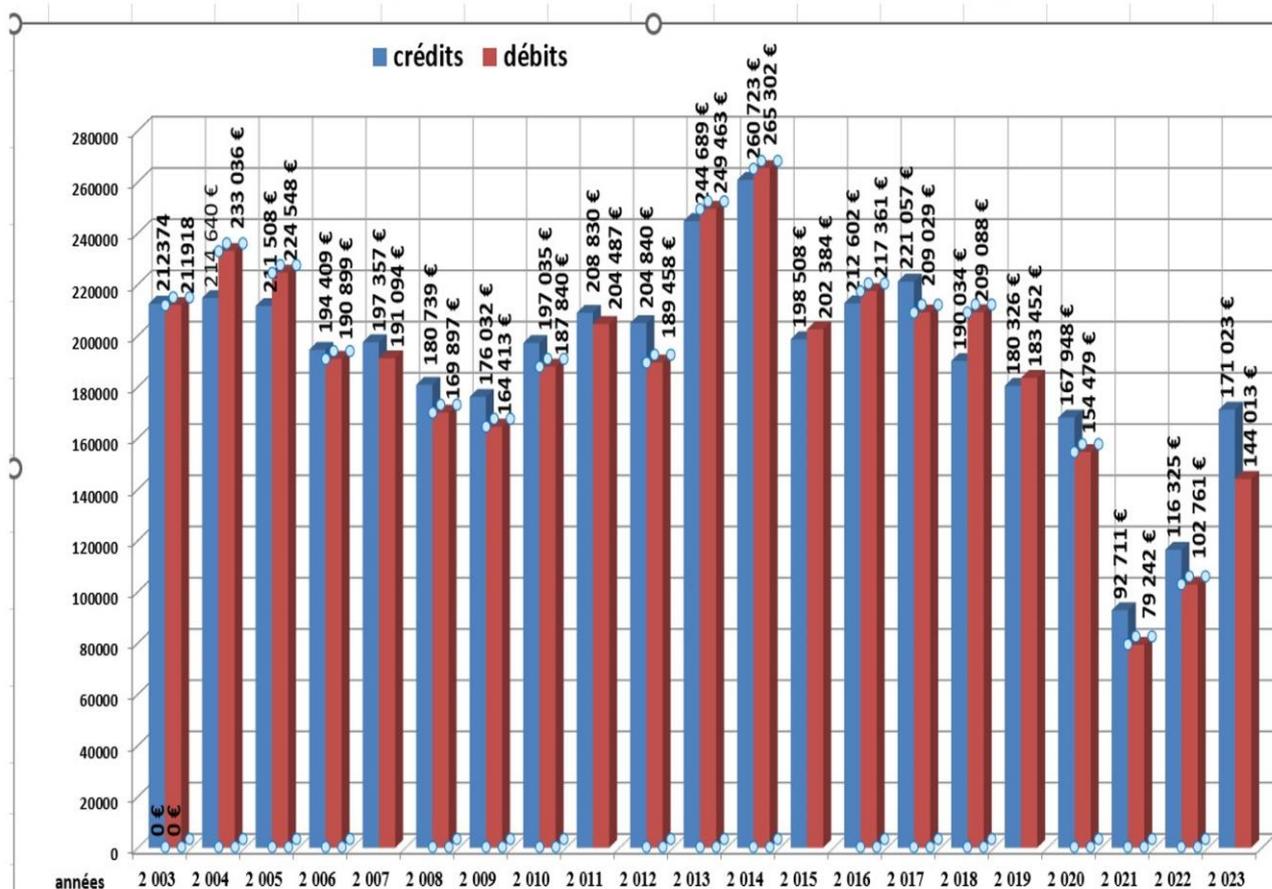
Gestion camion compétitions : lourde gestion, je participe au chargement le vendredi soir au garage et au déchargement et rangement le dimanche souvent vers 21h au garage.

C'est la passion et le développement de la discipline qui me porte. Je me sens fier de notre travail d'équipe, d'abord parce que l'on est une équipe unie et je précise que tout le monde s'y est mis pour redémarrer la Ligue.

Maintenant on peut nous embêter si l'on n'a pas été bon sur la communication de cette Assemblée générale ordinaire, un problème de mail égaré. On aurait pu repousser cette AGO mais les repas et la salle étant déjà payés, cela aurait créé une double dépense.

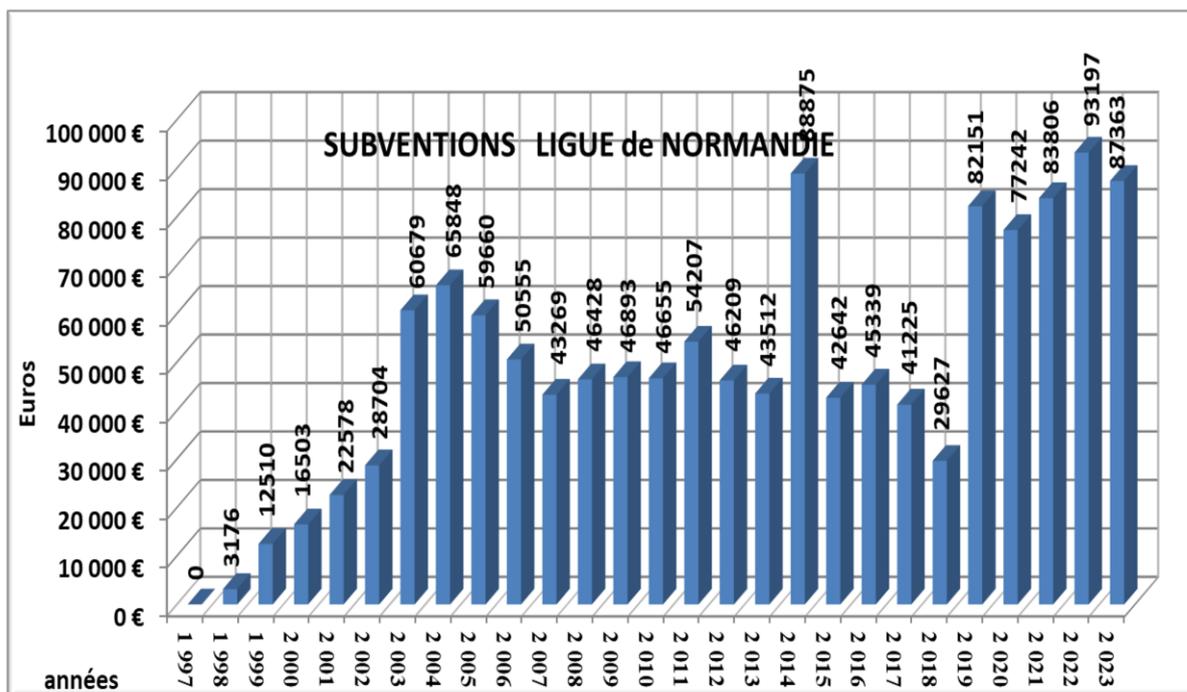
HISTORIQUE DÉBITS CRÉDITS

(reflet du plan d'action – fonction des évènements organisés)





HISTORIQUE SUBVENTIONS



31 Ph.D

La personne qui nous a écrit a eu raison, c'est de notre faute, et oui il y a des gens très procéduriers, ces personnes s'attaquent à cela car ils ne peuvent pas s'attaquer à autre chose et cela me fait sourire quand quelqu'un vient me dire et jouer de la probité. Après les élections, M. Fénelon n'ayant pas été reconduit au sein du Comité Directeur, a tout de même utilisé la carte bancaire de la Ligue pour régler des frais de repas d'un montant de 173.60 €. Alors la question, probité, équité, honneur... je n'ai pas de leçon à recevoir.

Le Président : Lorsque qu'une personne indique « illicite », en réalité la véritable qualification en droit pénal est tout bonnement un vol. On aurait pu déposer plainte, on ne l'a pas fait car nous ne sommes pas là pour polémiquer, diviser et instaurer une ambiance « pourrie » au niveau des clubs.

Vu les comportements que l'on a pu voir dernièrement, je trouve cela plutôt déplacé.

M. Kron : je découvre tout ce que vous venez de dire et cela doit être communiqué aux clubs car la plupart ne le savent pas.

M Bonnet : s'il y a une chose à retenir c'est notre bilan positif de près de 29 511€.
En lecture directe par F. Bonnet

Explication donnée sur le don fait par le Président depuis le début de cette olympiade, qui ne prend pas d'argent mais qui en donne.

M Bonnet : les conséquences COVID : Lorsque l'on est arrivé en Ligue, la FFK a retiré dans les Ligues les grades (hors 5^e Dan) et formations, on a alors perdu la bagatelle de 71 000€.

Ressources : 1^{ère} année COVID la FFK a compensé la perte de la cotisation FFK clubs, la 2^{ème} Année non compensé. Cela représente bon an mal an 55 000€ dont la moitié est reversée aux départements. En outre, l'année dernière la répartition, qui était de 65 % Ligue et 35 % Départements, est passée à 50 % Ligue et 50 % Départements.

Licences 2020/2021 de 12 000 on est passé à 9 000 licences, un trou énorme. Le 4^{ème} Dan qui nous ramenait du monde en Ligue est passé dans les départements. Donc pour cette saison 2021/2022, c'était un trou de 70 000€.

Grâce à une gestion rigoureuse sur les dépenses nous avons pu nous en sortir, avec également les aides résultant du placement en chômage partiel de Corinne et de la femme de ménage.

La vraie question que l'on se pose est de comprendre comment l'ancienne équipe qui bénéficiait alors des rentrées financières générées par les aides fédérales, les grades et les formations ait été déficitaire sur pratiquement toute l'olympiade.

Le Président : Produit année 2023 ; 29 511 €, l'ensemble des exercices qu'on a pu connaître depuis le début de l'olympiade se sont révélés à chaque fois positif, à aucun moment on n'a été déficitaire.

Entre les années 2008/2012 nous affichions un solde positif pendant toute l'olympiade, j'étais alors Secrétaire Général et M Bonnet Trésorier. Nous avons connu à cette époque un fonctionnement plutôt flatteur. Les finances ont commencé à décliner les années suivantes. Nous voyons le bilan de M. Fénelon 2016/2020. Notamment l'exercice 2018 où nous constatons un déficit énorme qui nous a contraint à provoquer la tenue d'une AG Extraordinaire.

M. Dignoire et M. Bonnet ont réalisé une simulation « Historique des Résultats », « Rappel Résultats 2016/2020, impact tarifaire 2016/2020 » et « déplacement frais gouvernance 2016/2020 » c'est un travail éprouvant qui a pris beaucoup de temps pour essayer de restituer les données de façon factuelle et objective.

Explication des tableaux par le Président.
Les chiffres parlent d'eux-mêmes

Si je reconnais indéniablement les talents de technicien de F. Fénelon, en revanche je ne peux pas en dire autant de la gestion qui me semble plutôt hasardeuse.

F. Fénelon a envoyé un bilan, par mail, aux clubs qui auront sans doute relevé qu'il est particulièrement marqué sur les aspects techniques et nullement sur la dimension politique.

M. Fénelon nous a coûté, à lui seul, 28 000 € sur 4 ans, durant l'olympiade 2016/2020.

M Kron : Si l'on reprend les chiffres, si l'on fait à peu près le total des 4 années positives que vous venez de dire, ça comble tout le déficit évaluable.

Le Président : exactement et l'on ne peut que s'en réjouir.

Lecture directe par le Président du tableau impact tarifaire 2016/2020

Rappel : (Olympiade 2016 – 2020) IMPACT DU TARIFAIRE (ancienne gouvernance) SUR LE BILAN LIGUE

P Président : 0,595€ puis fiscal
D DTL..... : 0,543€ puis fiscal
B BUREAU : 0,340€

SAISONS	SAISONS OLYMPIADE 2016/2020				cumul
	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017	
Président P	5 850,41 €	6 647,34 €	7 799,99 €	7 938,51 €	28 236,25 €
SG B	1 972,00 €	2 138,48 €	3 763,74 €	2 239,84 €	10 114,06 €
Trésorier B	1 049,39 €	1 254,18 €	2 431,66 €	1 361,35 €	6 096,58 €
DTL D	2 239,03 €	2 439,19 €	2 766,67 €	2 310,92 €	9 755,81 €
	11 110,83 €	12 479,19 €	16 762,06 €	13 850,62 €	54 202,70 €

	barème fiscal OU 0,34	si KM = 0,30	Δ	barème appliqué
Président	28 236,25 €	14 118,13 €	14 118,13 €	Fiscal
SG	10 114,06 €	8 924,17 €	1 189,89 €	0,34
Trésorier	6 096,58 €	5 379,37 €	717,24 €	0,34
DTL	9 755,81 €	4 977,91 €	4 877,91 €	Fiscal
Σ	54 202,70 €	33 299,54 €	20 903,16 €	

**SIMULATION SI
IND KM A 0,30€**

FFKDA :Ligue de NORMANDIE (P/B/D)

Page 36

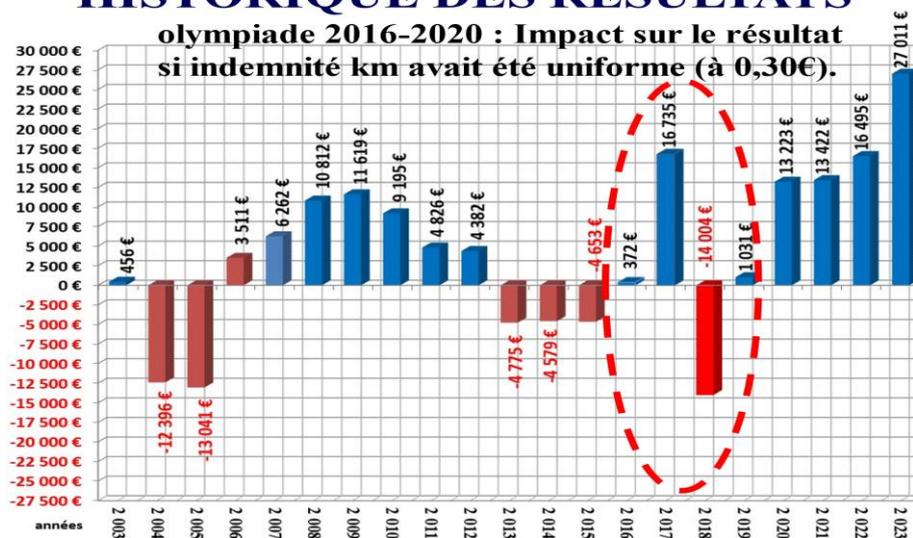
Vous verrez sur les tableaux suivants que nous, les élus d'aujourd'hui, on ne coûte pas d'argent à la Ligue. On pense collectivement que lorsque qu'on est amené aux affaires c'est pour gérer de façon désintéressée et pas pour faire de l'argent.

Petite précision sur le passage de 0.30 € à 0.13 € du remboursement kilométrique qui était appliqué à titre exceptionnel, durant une saison, afin que l'on puisse affronter la baisse significative de nos ressources financières sans compromettre la bonne tenue de nos compétitions et missions régionales.



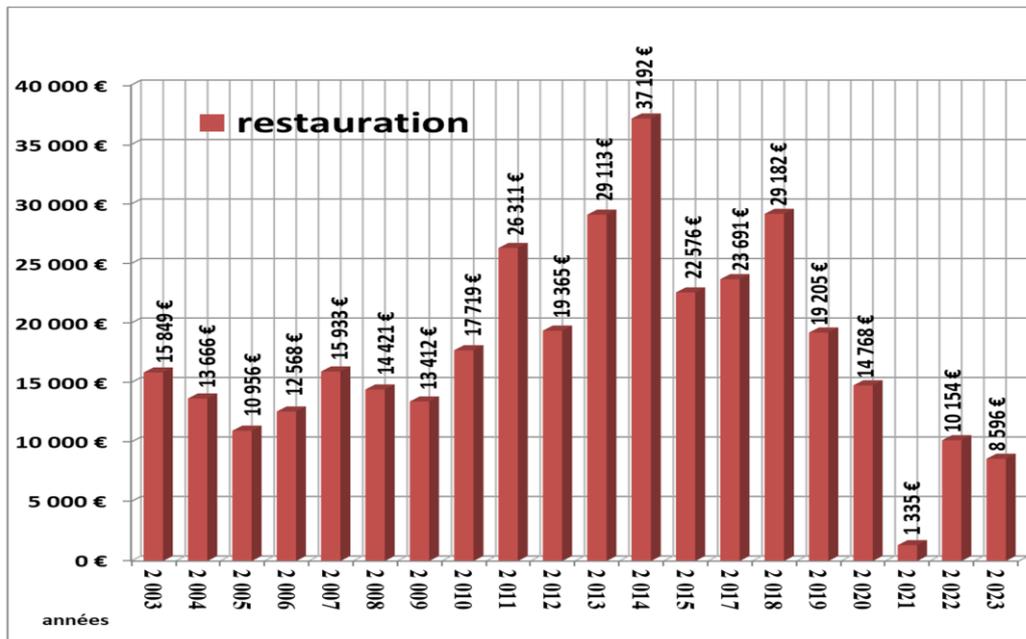
HISTORIQUE DES RÉSULTATS

olympiade 2016-2020 : Impact sur le résultat si indemnité km avait été uniforme (à 0,30€).



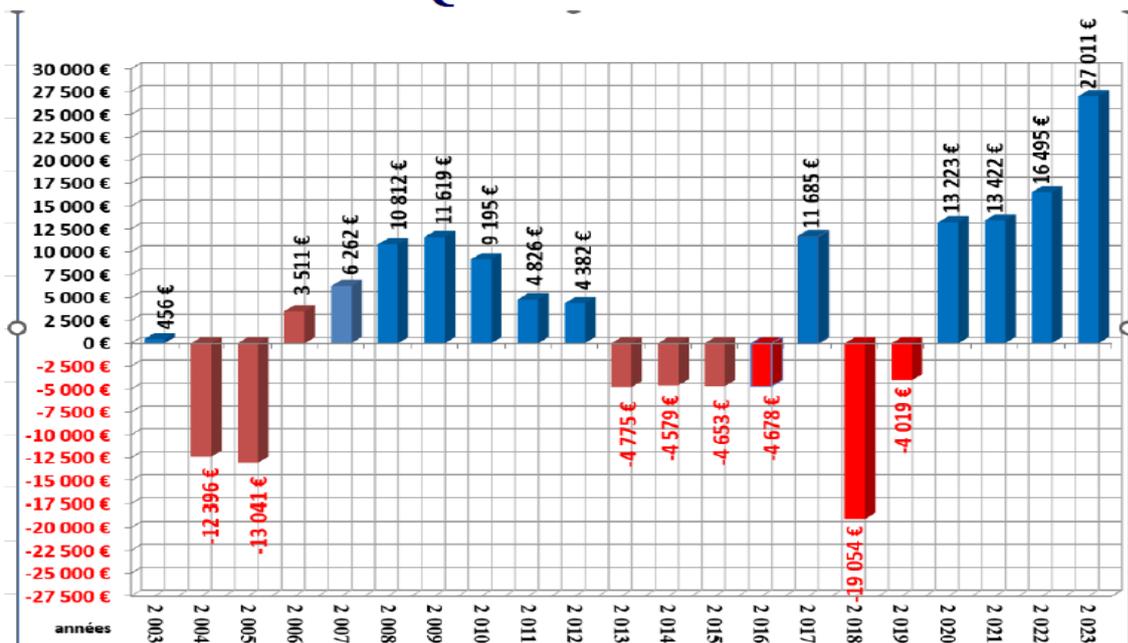


HISTORIQUE FRAIS RESTAURATION

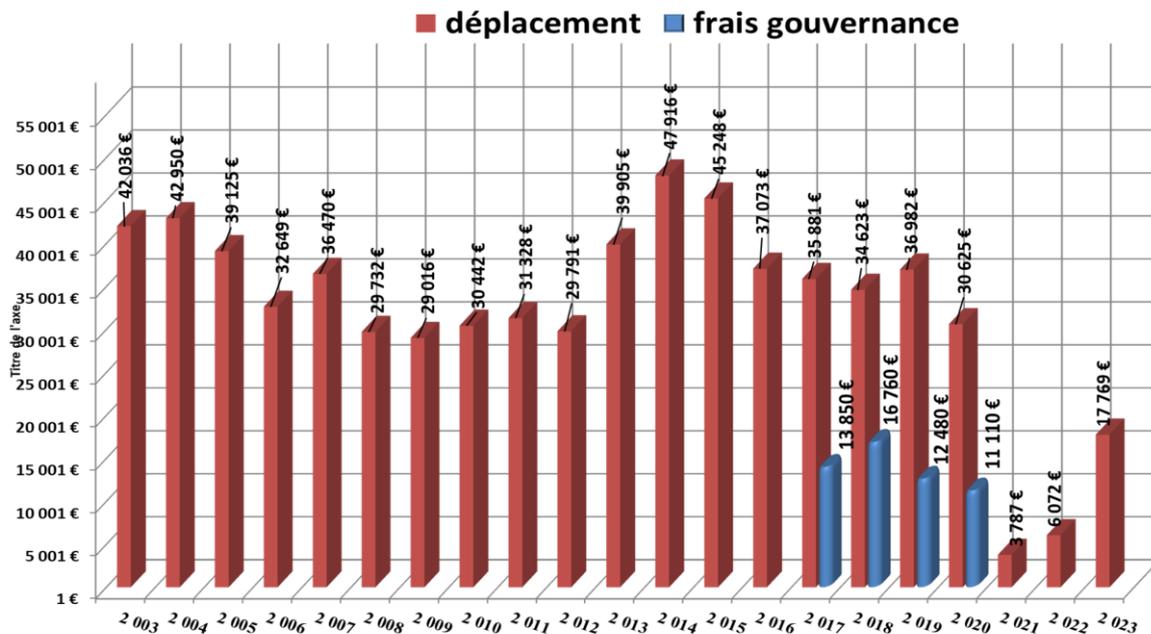
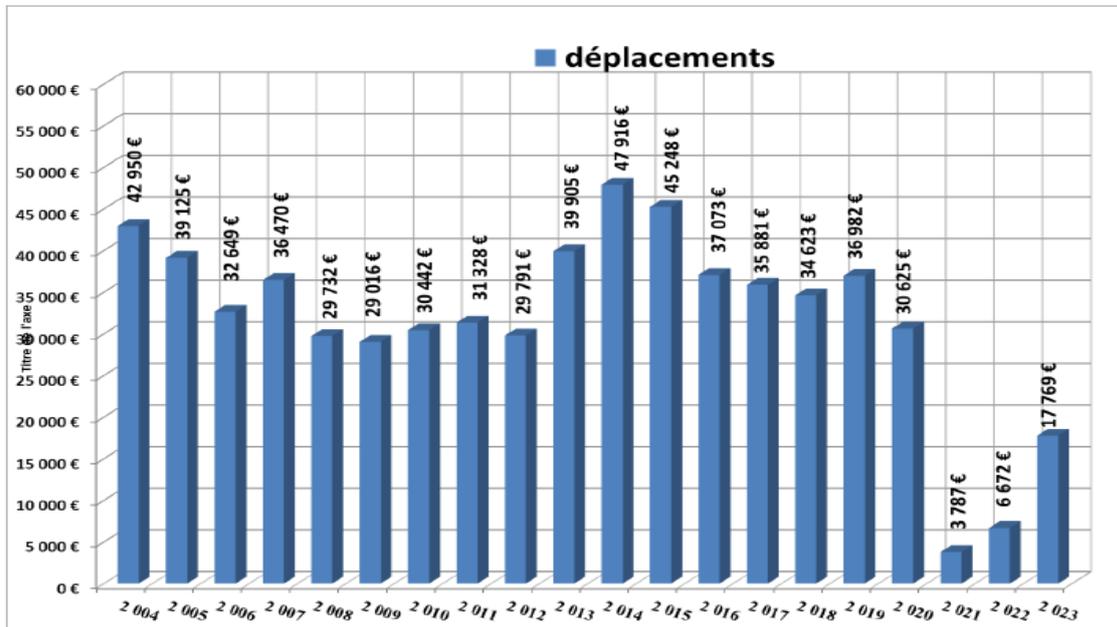


38

HISTORIQUE DES RÉSULTATS



HISTORIQUE FRAIS DÉPLACEMENTS



7) Approbation des comptes de l'exercice clos 2022/2023 (vote)

Lecture directe du compte de Résultat par F. Bonnet, avec la participation du Président.

COMPTE DE RÉSULTAT 2022/2023

	saïson 2022/2023		
Ventes passeports + livres		déplacements :	19 443 €
Ristournes licences fédérales	10 570 €	Matériel technique/pharmacie	249 €
Manifestations	7 220 €	prestations externes	3 094 €
Subventions d'exploitation	87 363 €	locations	1 476 €
Cotisations clubs + Ecole Cadres	55 000 €	restauration-hébergement :	8 596 €
Mutualisation des coûts	6 000 €	affranchissements :	526 €
Abandon des frais des bénévoles	1 674 €	indemnités arbitrage :	6 554 €
Produits exceptionnels & financiers	3 195 €	indemnités stages :	1 066 €
Produits exceptionnels (don)	2 500 €	téléphone :	897 €
TOTAL DES PRODUITS →	173 523 €	indemnités organisation :	1 924 €
Achats passeports, diplômes	3 252 €	Cadeaux usagers	3 194 €
Achats consommables	4 531 €	redevances photocopies :	849 €
Services extérieurs	57 419 €	frais sportifs : 47 859 €	
Impôts et taxes	2 116 €	locations immobilières :	1 970 €
Charges de personnel	44 142 €	crédit-bail mobilier :	1 404 €
Charges courantes	12 €	entr.rep. / bien immobilier :	676 €
Reversement Comités	27 250 €	primes d'assurances :	261 €
Amortissements	5 291 €	maintenances :	435 €
Charges financières		charges locat. & co-propr :	616 €
TOTAL DES CHARGES →	144 013 €	divers : Cadeaux, dons	311 €
RESULTAT NET	29 511 €	Gestion des locaux : 5 673 €	
		honoraires :	3 145 €
		location mach. à affranchir :	322 €
		documentations tech. & Générale :	
		annonces et insertions :	
		missions :	
		cotisations :	420 €
		Frais administratifs : 3 887 €	

Résultat du vote : Adoption à l'unanimité

Un Président de Club : des Félicitations envers Corinne pour tout son travail, son accueil au téléphone et je trouve désolant que certains dirigeants tirent profit de la Fédération pour vouloir licencier une personne qui fait son travail correctement en Ligue, on peut tous l'applaudir.

M. Bonnet : je précise bien que c'était lors d'une AG où il était évoqué plusieurs pistes et que c'est une piste que la Ligue n'aurait pas évoquée et je la trouve personnellement « sale ».

On a évoqué des choses pas très belles que l'on connaît depuis le début, elles n'ont jamais été évoquées parce que tout se passait bien, mais on a été attaqués et même salit et c'est pour cela que nous en parlons maintenant.

J'ai travaillé longtemps avec F. Fénelon, c'est quelqu'un pour qui j'ai beaucoup de respect, mais là, il est parti en ville et c'est pour cela que l'on vous informe de tout ceci aujourd'hui, même si personnellement je ne voulais pas qu'on mette cela à jour.

Le Président : Malheureusement on ne peut que déplorer son attitude ambivalente qui ne reflète pas l'idée que l'on s'en faisait.

A savoir qu'à chacune de nos manifestations on lui a toujours proposé de nous rejoindre pour déjeuner avec nous et il a toujours refusé de s'associer à nous.

A l'occasion d'une compétition sur Louviers, nous voulions le mettre à l'honneur suite à son élévation au grade de 8^{ème} Dan, on l'a donc invité à nous rejoindre et on lui a aussi demandé si l'on pouvait publiquement annoncer son grade de 8^{ème} Dan. Il était d'accord pour l'annonce mais il a refusé de nous rejoindre. Il ne s'est pas levé non plus lors de l'annonce. Cela en dit long, cela fait mal à nos disciplines, notamment à nos jeunes et au niveau de la pédagogie cela a un impact négatif.

On n'avait rien contre lui, on lui a même proposé et intégré à la liste des experts régionaux. Nous voulions mettre l'ensemble des compétences au service des licenciés, alors que nous n'avions aucune obligation.

8) Fixation du tarif des entrées aux compétitions régionales (vote)

F. BONNET : On fait payer les entrées puisque c'est une source de revenu dont on ne peut pas se passer, le tarif est à 3.00 €. Je ne vois pas d'intérêt à augmenter ce droit d'entrée.

Le Président : C'est effectivement un souci de revenu même si l'on n'en tire pas des milles et des cents.

Résultat du vote :
Adoption à l'unanimité

9) Fixation des droits d'inscription aux compétitions régionales (vote)

K. BENAZZI : Au niveau National on est seulement 3 Ligues à ne pas faire payer les inscriptions des compétiteurs en Ligne.

F. BONNET : Quand ce système a été mis en place par l'ancienne équipe, je m'étais élevé contre cela, quand on paie une licence on n'a pas à surpayer pour s'inscrire en compétitions. Il est vrai que l'on se prive de cette ressource mais moi au niveau étique et sportif je ne souhaite pas faire payer les inscriptions aux athlètes.

B. KRON : Le seul avantage de faire payer les compétiteurs c'est de lutter contre l'absentéisme.

F. BONNET : Là on voit que la fréquentation des compétiteurs remonte et l'on ne rencontre pas de problème. Mais il est vrai qu'au niveau National c'est facile au niveau de la gestion des arbitres.

Le Président : Concernant les compétitions des 9 et 10 mars 2024 ; Au niveau du Kindarena, c'est exceptionnel, il nous est demandé la gratuité des accès de façon à ce que pour nous cela soit une opération blanche. Nous n'avons pas vocation à gagner de l'argent.

Il faut savoir que la location de la salle « 1000 » est d'un montant qui avoisine les 10 000 €.

Avec la métropole de Rouen en montant à notre avantage le dossier, la métropole prend directement et financièrement en charge le coût de la facture qu'elle assumera en lien avec le trésor public.

On vous propose de maintenir le cap sur la gratuité des inscriptions des compétiteurs.

Résultat du vote :
Adoption à l'unanimité

10) Adoption du Budget prévisionnel 2023/2024 (vote)

Budget de La Ligue Régionale de Normandie

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats	8 600	70 - Vente de produits finis, de marchandises, Prestation de services	15 000
Achats matières et de fournitures	3 600	74 - Subventions d'exploitation	78 000
Autres fournitures	5 000	État (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Variation de stocks		ANS	6 000
61 - Services extérieurs	9 950		
Locations	6 000	Région	19 000
Entretien et réparations	2 600	Conseil Départemental	
Assurance	300	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	
Documentation	800	Organismes sociaux (à détailler)	
Divers	250	Fonds Européens	
		Autres établissements publics	
62 - Autres services extérieurs	46 930	Aides privées (fondation)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	7 000		
Publicité, publication	3 200	Autres recettes	
déplacements, missions	35 200	FFKDA	53 000
Frais postaux et télécommunications	1 430		
Services bancaires et autres	100		
63 - Impôts et Taxes	2 300		
64 - Charges de personnel	43 350		
Rémunérations des personnels	33 500		
Charges sociales	9 850		
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante	36 829	75 - Autres produits de gestion courante	1 000
Cotisation CROS	454	756. Cotisations	50 750
Restauration, hébergement	11 000		
Reversement cotisations	25 375	758. Dons manuels - Mécénat	2 500
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	5 291	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôts sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	6 000
TOTAL DES CHARGES	153 250	TOTAL DES PRODUITS	153 250
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	12 000
861 - Mise à disposition gratuites de biens et services		871 - Prestation en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	12 000	875 - Dons en nature	
TOTAL	165 250	TOTAL	165 250

Un budget prévisionnel reste un budget prévisionnel. Je prends un exemple très terre à terre, entre le moment où Corinne nous a envoyé le document et entre deux il s'est passé des actions comme évoquées tout à l'heure par Kader, style le Master Class du 5 mai, nous n'avons pas prévu la dépense parce que ce budget ci démarre au 1^{er} septembre et que l'on est en décembre. Il y aura forcément des ajustements.

Tout à l'heure on disait, par rapport au compte de résultat, on a été vraiment très bon puisque l'on a été très proche finalement du niveau de dépenses que l'on avait imaginé, il y avait à peine 1 000 € d'écart. Là l'écart sera un peu plus important même si l'on a revu un petit peu à la hausse, si l'on regarde le total des charges on a fini à 147 000 € la saison passée, là on est à 153 000 €, je pense que l'on sera vraisemblablement aux alentours de 160 000 €.

On va intégrer le Master Class, le stage des experts régionaux, un stage de Krav Maga avec expert fédéral et aussi un stage Wushu.

Du fait que l'on ait retrouvé une bonne marge aujourd'hui, on a davantage de visibilité et d'assurance, on va pouvoir envisager des choses plus intéressantes pour les clubs et licenciés.

Concernant les produits, on l'a vu tout à l'heure, on avait la saison passée sous-estimé la surconsommation au niveau des demandes de passeports sportifs, probablement un effet de rattrapage lié à la sortie du COVID, mais également de clubs de Karaté contact qui nous ont rejoint et qui participent maintenant aux compétitions.

Donc la saison dernière en prévision on était plutôt autour des 7 000 €, là on a plus que doublé nous sommes à 15 000 €.

En subvention d'exploitation on est globalement moins élevé, 78 000 € on était à 87 000 €.

ANS : Jusqu'à l'année dernière on a été très bien aidé puisqu'indépendamment des actions thématiques on avait une ligne spécifique qui portait sur le plan de relance à elle seule qui était d'un peu plus de 15 000, là aujourd'hui la subvention qui nous a été notifiée par la Fédération est revue très fortement à la baisse puisque l'aide spécifique au plan de relance a disparu. Raison pour laquelle on est passé au niveau des produits de 87 000 € à 78 000 €.

La Région : On a la chance chez nous en Normandie d'être très bien soutenus. La Région Normandie accepte finalement de maintenir son niveau d'aides. L'enveloppe pour cette année a été reconduite à 18 000 €, Sport de Haut Niveau, Karaté Adapté, Formation des arbitres et Juges.

Cotisation Fédérale : 53 750 €, la moitié est reversée aux départements.

Don du Président de la Ligue à la Ligue : 2 500 €

Convention Comité Départemental de la Seine-Maritime avec la Ligue de Normandie pour une olympiade : 6 000 €

Ce qui veut dire aussi que potentiellement la future équipe, si ce n'est pas l'équipe qui est en place, pourrait perdre 8 500 €. Je doute que les futurs prétendants fassent les mêmes efforts que nous, en réalisé. On ne s'en met pas plein les poches... C'est plutôt l'inverse.

On arrive à un budget équilibré de 153 250 € en charges et au niveau des produits, même si comme effectivement, j'ai bien noté la remarque de B KRON sur l'estimation des locations de salles en revalorisation. Nous allons nous rapprocher de KPMG pour la valorisation des salles gratuites à faire apparaître dans le bilan.

On arrive au global sur un budget prévisionnel de 165 250 € après revalorisation du bénévolat. On ne peut pas tout prévoir mais il y aura nécessairement des choses qui vont venir s'ajouter en début de saison.

Résultat du vote :
Adoption à l'unanimité

11) Questions diverses

Club : La Ligue aura-t-elle une formation CBK cette saison ?

J. LEVIEL : oui, les 05 et 12 mai 2024, c'est noté sur le calendrier.

B. KRON : les compétitions seront-elles recentralisées ?

K. BENNAZZI : oui sur Louviers, Rouen, Deauville

I.TEURQUETY : Concernant les examens d'arbitrage au niveau National, il n'y a pas de prise en charge par la Fédération. Pour le Challenge des Jeunes arbitres à Lyon, idem.

K. BENNAZZI : c'est récent la prise en charge est maintenant faite par les Ligues pour le challenge des jeunes arbitres.

Le Président : j'adhère complètement à cette prise en charge, on doit soutenir nos jeunes arbitres.

K. BENAZZI : rappel du cheminement challenge des jeunes arbitres ; le département soumet une liste de jeunes arbitres à la Ligue qui les soumet à la Fédération.

Le Président propose une présentation du « tour de table des élus ».

On a commencé cette Assemblée sans faire les présentations. Tout le monde ne se connaît pas forcément, les élections ayant été faites avec l'existence des Grands Electeurs.

Remises des médailles :

Jeunesse et des Sports :

Bronze : NGUEN THANH NHAN Alain
LEPLANOIS Virginie

Fédération :

Bronze : GOUX Marie-France
BLIN Véronique
Argent : FAGUIER Dominique
PETIT Corinne

Fin de la réunion 13h00.